



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

trafic

Question au Gouvernement n° 2087

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Branget, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Françoise Branget. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, près d'un million d'euros en liquide ont été saisis cette nuit lors d'une perquisition réalisée dans une cité de Tremblay-en-France, en Seine-Saint-Denis, dans le cadre du démantèlement d'un réseau de trafic de drogue. Cette saisie est l'une des plus importantes réalisées en métropole, et je tiens à féliciter tous les services de police et de gendarmerie sans lesquels cette saisie record n'aurait pas été possible.

Le trafic de drogue est un véritable fléau pour notre société. Il représente une menace croissante, de forte ampleur et internationale.

La menace est croissante parce que la drogue touche un nombre de plus en plus important de nos concitoyens, notamment les mineurs, qui sont les proies les plus faibles et les plus démunies face aux réseaux criminels.

Elle est de grande ampleur, car l'économie mafieuse et souterraine produite par la drogue, dont les ramifications sont présentes dans toutes nos villes, nos régions et nos départements, menacent la cohésion de notre société.

Enfin, elle est internationale, car les trafiquants sont de plus en plus liés aux grands réseaux du crime international, qui s'étend du trafic d'armes au terrorisme, en passant par le blanchiment d'argent.

La lutte contre la drogue constitue donc une priorité pour notre sécurité et elle implique de mobiliser tous les moyens nécessaires et toutes les volontés.

Depuis 2007, le Gouvernement s'est attaqué aux deux aspects de ce problème, d'une part en se donnant les moyens juridiques et policiers de lutter contre les trafiquants qui vendent des stupéfiants sur notre territoire, et d'autre part en concentrant ses efforts dans la lutte contre l'importation de drogue.

Monsieur le ministre, je sais votre détermination pour lutter contre ce véritable fléau. Dans un contexte de libéralisation des déplacements des personnes et des biens (*" C'est l'heure ! " sur plusieurs bancs du groupe SRC*), pouvez-vous nous préciser les orientations que vous allez donner aux services de police...

M. le président. Merci, madame Branget.

La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Jean Mallot. Trente-cinq pour cent !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Madame la députée, vous avez raison : depuis plusieurs mois, les policiers et les gendarmes obtiennent des résultats spectaculaires. Je prendrai comme exemple l'opération de police et de gendarmerie qui, dans le cadre des GIR, s'est déroulée ce matin dans les quartiers de Toulon et qui a donné des résultats. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Vous avez évoqué la saisie, hier, à Tremblay, d'héroïne, de cannabis et de cocaïne, ainsi que d'armes et de près d'un million d'euros. Vous vous souvenez également qu'au mois de février nous avons procédé à la plus importante saisie jamais opérée sur notre territoire, puisqu'elle concernait une quantité de drogue équivalente à 30 millions d'euros. Cette drogue était d'ailleurs destinée à la consommation nationale.

Ces résultats, nous ne les obtenons pas par hasard. Nous les obtenons parce que nous avons engagé un combat sans répit contre les petits et les grands dealers, en multipliant les opérations coup-de-poing partout en

France.

La lutte contre le trafic de drogue est absolument indispensable, car les premières victimes de ce trafic sont les jeunes. Ce que les Français veulent savoir, c'est ce que nous faisons pour protéger leurs enfants. Et lorsque nous saisissons de grandes quantités de drogue, c'est autant de drogue qui ne servira pas à empoisonner les jeunes de notre pays !

Au plan international, vous avez raison, nous voulons barrer la route à la drogue. À cette fin, nous proposons un pacte à l'échelle européenne, en partenariat avec les pays concernés, à l'est et en Afrique centrale.

Vous avez raison, madame la députée, la mobilisation porte désormais ses fruits. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) Je vous le dis, nous ne lâcherons rien, car l'avenir de nos enfants en dépend en grande partie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2087

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 mars 2010